

# Revenus des ménages

Au troisième trimestre 2025, le revenu disponible brut (RDB), corrigé de l'effet des services d'intermédiation financière indirectement mesurés<sup>1</sup> (SIFIM), s'est stabilisé (après +0,3 % au trimestre précédent). Les revenus d'activité ont légèrement ralenti (+0,4% après +0,5%), dans le sillage des salaires des branches marchandes (►**fiche salaires**), tandis que l'emploi est resté stable comme au trimestre précédent. Les prestations sociales ont un peu ralenti également (+0,6 % après +0,7 %) et le recul des revenus du patrimoine s'est accentué (-0,5 % corrigé des SIFIM après -0,1 %), sous l'effet de la baisse du taux du livret A. Enfin, les prélèvements sociaux et fiscaux à la charge des ménages ont légèrement accéléré (+1,3 % après +1,0 %) avec le début des régularisations de solde d'impôt sur le revenu et la mise à jour des taux de prélèvement à la source en septembre (►**éclairage** sur la dynamique de l'impôt sur le revenu). Parallèlement, le prix de la consommation des ménages a accéléré au troisième trimestre hors effet des SIFIM (+0,3 % après +0,1 % au printemps), si bien que le pouvoir d'achat du RDB des ménages a reculé (-0,3 % après +0,3 % au deuxième trimestre, ►**figure 1**).

Au quatrième trimestre 2025, le RDB des ménages se replierait (-0,2 % hors effet des SIFIM) de nouveau grevé par le dynamisme des impôts. En effet, les prélèvements sociaux et fiscaux accéléreraient fortement en fin d'année (+2,5 %) : ce dynamisme serait dû au mécanisme de l'impôt sur le revenu, avec le versement des soldes complémentaires au titre de 2024 et les nouveaux taux de prélèvement à la source jouant sur l'intégralité du trimestre, mais également à la contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR), créée par la loi de finances de 2025. Les revenus d'activité garderaient quant à eux le même rythme qu'à l'été (+0,4 %) : dans le secteur privé notamment, le salaire moyen accélérerait tandis que l'emploi se contracterait, ces deux évolutions simultanées étant dues à la baisse du nombre d'apprentis (►**encadré** sur l'alternance de la fiche Emploi de la *Note de conjoncture* de juin 2025). Par ailleurs, les prestations sociales resteraient dynamiques, tandis que les revenus du patrimoine (hors effet des SIFIM) continueraient de diminuer. Le prix de la consommation des ménages (hors effet des SIFIM) ralentirait légèrement (+0,2 %), si bien que le pouvoir d'achat du RDB se replierait nettement au dernier trimestre 2025 (-0,5 %).

<sup>1</sup> Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) correspondent à la marge de taux d'intérêt sur les dépôts et sur les prêts des clients bancaires. L'imputation de SIFIM majore le revenu disponible brut des ménages, ainsi que leur prix de la consommation, mais l'effet global est négligeable sur le pouvoir d'achat du RDB (►**encadré** sur les revenus du patrimoine de la *Note de conjoncture* de décembre 2023).

## ► 1. Composantes du revenu disponible brut des ménages

(variations en %)

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2024				2025				2026		2024	2025	2026 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
<b>Revenu disponible brut (100 %)</b>	<b>1,7</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>	<b>4,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>
<i>Revenu disponible brut hors SIFIM</i>	<i>1,7</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,2</i>	<i>1,2</i>	<i>0,4</i>	<i>4,8</i>	<i>1,4</i>	<i>1,4</i>
Revenus d'activité (68 %)	0,6	0,8	0,6	0,3	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	3,2	1,7	1,3
<i>dont : Masse salariale brute (61 %)</i>	<i>0,5</i>	<i>0,8</i>	<i>0,6</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>3,3</i>	<i>1,6</i>	<i>1,3</i>
<i>dont : Masse salariale SMNA (43 %)</i>	<i>0,9</i>	<i>0,7</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>	<i>2,8</i>	<i>1,6</i>	<i>1,5</i>
<i>dont : EBE des entrepreneurs individuels* (7 %)</i>	<i>0,7</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>0,0</i>	<i>0,8</i>	<i>1,0</i>	<i>0,8</i>	<i>0,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>2,2</i>	<i>2,5</i>	<i>1,6</i>
Prestations sociales en espèces (34 %)	3,3	1,0	1,2	0,8	1,1	0,7	0,6	0,7	0,8	0,7	6,7	3,7	2,4
Revenus du patrimoine, dont EBE des ménages purs (21 %)	3,0	-1,3	1,5	-3,1	1,9	-0,6	0,3	-0,4	1,1	0,5	5,7	-0,5	1,2
Revenus du patrimoine hors SIFIM	3,6	1,2	0,7	-0,9	1,4	-0,1	-0,5	-0,5	1,1	0,4	5,9	0,9	0,8
<i>dont : Revenus de la propriété financière hors SIFIM</i>	<i>4,0</i>	<i>1,8</i>	<i>0,7</i>	<i>-0,2</i>	<i>-2,8</i>	<i>-2,0</i>	<i>-2,8</i>	<i>-0,5</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>11,6</i>	<i>-5,1</i>	<i>-2,0</i>
<i>dont : EBE des ménages purs hors SIFIM</i>	<i>3,4</i>	<i>0,8</i>	<i>0,7</i>	<i>-1,3</i>	<i>3,7</i>	<i>0,9</i>	<i>0,6</i>	<i>-0,5</i>	<i>1,6</i>	<i>0,5</i>	<i>3,0</i>	<i>4,2</i>	<i>2,2</i>
Prélèvements sociaux et fiscaux (24 %)	2,5	0,6	-0,3	0,3	2,7	1,0	1,3	2,5	-1,1	0,6	3,8	5,1	2,2
<b>Prix de la consommation des ménages</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>
<i>Prix de la consommation des ménages hors SIFIM</i>	<i>0,8</i>	<i>0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>0,4</i>	<i>0,4</i>	<i>2,1</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
<b>Pouvoir d'achat du RDB</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,0</b>	<b>2,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>
<b>Pouvoir d'achat par unité de consommation</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

■ Prévisions.

\* l'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

**Note** : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2024.

**Lecture** : le revenu disponible brut (RDB) des ménages hors effet des SIFIM a augmenté de 1,0 % au troisième trimestre 2024.

**Source** : Insee.

## Conjoncture française

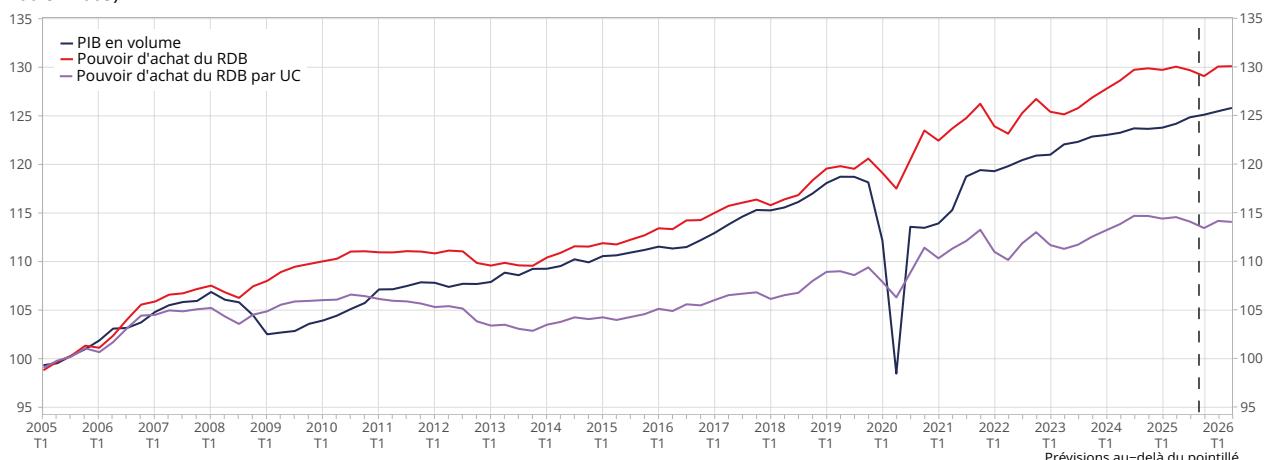
Sur l'ensemble de l'année 2025, le pouvoir d'achat global freinerait fortement (+0,5 % après +2,5 % en 2024) et progresserait moins que l'activité (+0,9 % ; ►figure 2). Par unité de consommation, il serait stable (après +2,1 % en 2024). Ce ralentissement serait dû à l'ensemble des composantes du revenu : les revenus d'activité et les prestations sociales ralentiraient, dans le sillage de l'inflation passée, les revenus du patrimoine marqueraient le pas avec la baisse des taux directeurs de la BCE et le repli attendu des dividendes<sup>2</sup>, tandis que les prélèvements sociaux et fiscaux seraient dynamiques. En termes réels, les prestations sociales resteraient la principale contribution positive à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages en 2025, devant les revenus d'activité, mais cette contribution au pouvoir d'achat serait annulée par le dynamisme les prélèvements fiscaux et sociaux (►figure 3).

Au premier semestre 2026, le RDB des ménages accélérerait en début d'année, avant de ralentir au printemps (+1,2 % au premier, puis +0,4 % au deuxième trimestre corrigé de l'effet des SIFIM). Les revenus d'activités garderaient un rythme trimestriel proche de celui de 2025 : la masse salariale brute versée aux ménages continuerait de croître (+0,5 % à l'hiver et +0,4 % au printemps 2026, après +0,3 % et +0,4 % au deux derniers trimestres 2025), portée notamment par la revalorisation du Smic au premier trimestre, alors que l'emploi serait stable tout le long du premier semestre (►fiche emploi). Les prestations sociales resteraient dynamiques en début d'année : d'une part, les pensions de retraite du régime de base et les autres prestations sociales seraient intégralement indexées sur l'inflation (►encadré sur les mesures de politiques publiques pour 2026 de la fiche activité) ; d'autre part, le nombre de retraités et de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapés continueraient d'augmenter rapidement. Les revenus des entrepreneurs individuels bénéficieraient de la hausse des tarifs de consultations des médecins spécialistes rendue effective en janvier. Les prélèvements sociaux et fiscaux diminueraient au premier trimestre 2026, avec la fin des versements de contribution différentielle sur les hauts revenus et de solde de l'impôt sur le revenu, même si ce recul serait en partie amoindri par le relèvement de la CSG sur le capital voté dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale. Au deuxième trimestre, les prélèvements retrouveraient un rythme proche des revenus. Les revenus du patrimoine (hors effet des SIFIM) rebondiraient légèrement : les versements de dividendes retrouveraient un comportement habituel passé les à-coups liés à la mise en place de la CDHR. Enfin, la hausse du prix de la consommation resterait modérée au premier semestre 2026 (+0,4 % au premier puis au deuxième trimestre), si bien que le pouvoir d'achat du RDB des ménages serait dynamique au premier trimestre (+0,8 %), du fait de la baisse des prélèvements obligatoires, avant de se stabiliser au second.

Pour 2026, l'acquis d'évolution du pouvoir d'achat à mi-année (soit l'évolution annuelle prévue si le pouvoir d'achat restait stable au second semestre, à son niveau prévu pour le deuxième trimestre) s'établirait à +0,4 % (soit 0 % par unité de consommation), à un niveau nettement inférieur à l'acquis de croissance du PIB (+1,0 %). Cet écart refléterait d'une part la reconstitution de productivité et de marges par les entreprises et d'autre part, comme en 2025, un dynamisme des impôts supérieur à celui des revenus. En outre, cette prévision pourrait être un majorant de l'évolution du pouvoir d'achat sur l'ensemble de l'année 2026, dans la mesure où l'impôt sur le revenu accélérerait vraisemblablement fin 2026, en raison du mécanisme de l'impôt et des mesures nouvelles prévues dans le cadre du budget 2026. ●

<sup>2</sup> Le compte provisoire 2024 a été établi sans que l'ensemble des remontées comptables ne soient encore disponibles. En particulier, les données les plus récentes pour 2024, collectées par le service statistique de la DGFiP (►L'impôt sur le revenu 2024 a été plus dynamique que les revenus, DESF, novembre 2025), suggèrent un dynamisme des dividendes versés aux ménages en 2024 bien plus marqué que celui retenu dans le compte provisoire. Ils devraient ainsi être révisés à la hausse lors de la publication des comptes semi-définitifs en mai 2026. En miroir, le repli des dividendes en 2025 serait probablement plus marqué que celui actuellement enregistré.

### ►2. Évolution depuis 2005 du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages et du PIB (base 100 en 2005)

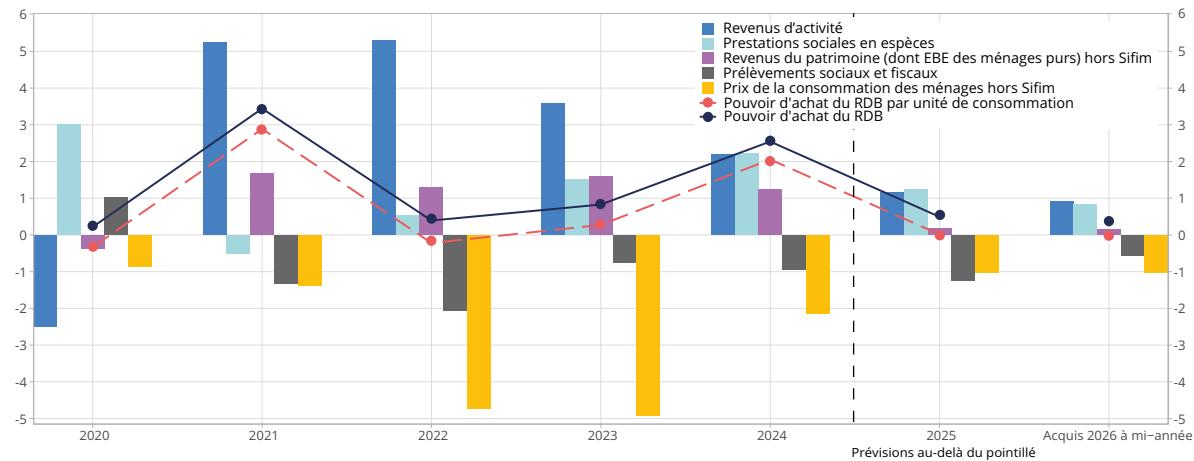


Dernier point : deuxième trimestre 2026.

Source : Insee.

## ►3. Variations annuelles du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages et principales contributions aux variations du RDB hors SIFIM

(variations annuelles en % et contributions en points)



**Lecture :** le pouvoir d'achat du RDB augmenterait de 0,5 % en 2025. Les prestations sociales contribueraient pour +1,2 point à la hausse du RDB des ménages hors effet SIFIM.

**Source :** Insee.